

COMMUNE DE MONTBOUCHER

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2021

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la salle des fêtes place Maurice Chaumeil, le dix huit juin deux mille vingt-et-un, suivant convocation en date du six mai deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.

M. Buisson Thomas a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Mme AUFAURE Estelle, M. BUISSON Thomas, Mme CHLEBOWSKI Murielle, Mme COULAUD Céline, Mme COULAUD Laurence, M. DUBOEUF Goulven, M. ECHARD Laurent, M. FERRAND Marc, Mme LANDREVIE Laurence, M. VELLARD Jean-Marc et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Absent : M. SKRYPCZAK Claude, excusé mais pas représenté,

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h37...

Monsieur le maire commence la séance par une mise au point sur les procédures relatives aux marchés publics :

Une procédure d'appels d'offres n'est nécessaire qu'au delà d'un certain seuil, dans le cas présent 100 000 euros.

Les enveloppes des offres concernant les travaux extérieurs des Brutisses, ont été ouvertes le jour même de la réunion de la commission Travaux.

Ce sont uniquement les spécificités de calculs des notes à attribuer, qui ont concernées l'entreprise Besse.

I – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 11 mai 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 9 voix Pour et 1 abstention (Mme COULAUD L.), **ADOpte** le compte rendu du Conseil Municipal du 11 mai 2021.

II – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 8 voix Pour (sous réserve, pour M. VELLARD J-M., d'une petite modification de texte) et 2 abstentions (Mme. COULAUD L. et M. FERRAND M.), **ADOpte** le compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2021.

III – Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Mme COULAUD L., membre de cette commission, fait un compte rendu de cette réunion, sachant que la commission n'a qu'un rôle consultatif.

Le conseil municipal vote 7 Pour et 3 Abstentions (M. DUBOEUF G., M. BUISSON T. et M. FERRAND M.)

ADOPTE le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

IV – Commande groupée de récupérateurs d'eau de pluie.

La Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest a voté en faveur d'une commande groupée de récupérateurs d'eau de pluie pour les communes et les particuliers à l'automne dernier. Il s'agit d'un contrat sur 2 ans, les tarifs définitifs ne sont pas encore connus. Mais l'appel d'offres porte sur un nombre conséquent de récupérateurs. Il est à noter que la pose n'est pas comprise dans le prix.

Cette décision, retardée, a été confirmée par la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE la commande groupée de récupérateurs d'eau de pluie.

V – Tarifs cantine et garderie.

Les tarifs n'ont pas connu d'augmentation depuis plusieurs années, il est nécessaire de les réajuster. D'autant plus que le Trésor Public nous expose à des frais supplémentaires, en nous imposant la création d'une Régie de Recettes Publiques, utilisant un lecteur de carte bancaire (acquisition, abonnement, service de maintenance ... et frais sur transactions) pour les règlements des tickets.

A partir de septembre 2021, M. le Maire propose une augmentation de 10 centimes d'euros pour le tarif du repas de cantine des enfants, celui-ci passant ainsi de 2,60 € à 2,70 €.

D'autre part, suite à plusieurs remarques pertinentes, il est proposé de doubler le tarif d'un repas adulte, pour qu'il soit fixé à 5,40 €.

Les forfaits mensuels de garderie sont maintenus : 30 € pour un enfant, 54 € pour 2 enfants et plus. Cependant, il est proposé que le prix du ticket horaire de garderie passe de 1€ à 1,50 €.

Pour information, le prix moyen d'un repas revient entre 1,20 € et 1,40 € de fournitures alimentaires (hors pain, frais de personnel, charges d'électricité, d'eau et de gaz).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE la modification des tarifs de la cantine et de la garderie.

V – Informations diverses.

a) Les élections départementales et régionales auront lieu cette année, simultanément, en raison de la situation sanitaire.

Les dates du 1^{er} et 2nd tours sont les 20 et 27 juin 2021.

b) Un arrêté de circulation pour les motos sera pris pour le weekend du 10 et 11 juillet prochain.

c) Le Parquet de la Creuse a mandaté M. le Maire en ce qui concerne les incivilités sur la commune.

d) Une coordinatrice, Mme Catherine BELANGEON, a été désignée pour le bon déroulement du recensement, prévu initialement en 2021 et reporté en début d'année 2022.

e) Les travaux des Brutisses avancent : le rez de chaussée est quasiment fini.

Se pose maintenant la question de son devenir : Nous avons reçu des candidatures, qui seront examinées prochainement.

f) Un « Rallye des Cimetières », moments d'échanges entre communes creusoises, partageant leur expérience, est organisé en début d'été par le CPIE des Pays Creusoises. Daniel BISSAREGE, notre cantonnier, y participera, Mme LANDREVIE Laurence l'accompagnera. Les années à venir vont connaître des modifications notoires de l'entretien des cimetières, sachant que la loi une gestion au plus près du naturel, avec l'interdiction d'utilisation de pesticides et désherbants programmée.

g) Les candélabres du lotissement seront installés la semaine prochaine.

h) La numérotation de la commune est à finaliser (Sargnat, Gémont, La Forêt restant à faire), des noms de rue vont devoir être pensés notamment pour la mise en place de la Fibre Optique.

....Monsieur le Maire clôt la séance à 20h42.